



**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU TÉMISCOUATA
MUNICIPALITÉ DE LEJEUNE**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la
Municipalité de Lejeune tenue le mardi 2 juillet 2024, à 20h00 au lieu
habituel au 69, rue de la Grande-Coulée.

Sont présents(es), les conseillers(ères) :

Maire, Monsieur Pierre Daigneault
Siège #1 Monsieur Patrice Dubé
Siège #2 Monsieur Réjean Albert
Siège #3 Monsieur Fernand Albert
Siège #4 Madame Carole Viel
Siège #5 Madame Marguerite Albert
Siège #6 Madame Armelle Kermarrec

Madame Claudine Castonguay Directrice générale

Formant quorum sous la présidence du maire,
Monsieur Pierre Daigneault.

La personne qui préside la séance, soit Monsieur Pierre Daigneault
informe le conseil qu'à moins qu'il ne manifeste expressément le désir
de le faire, il ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel
que le lui permet la loi.

En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent
procès-verbal, la personne qui préside la séance soit Monsieur Pierre
Daigneault, ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

Madame Claudine Castonguay, directrice générale, greffière trésorière
assiste également comme secrétaire de la séance.

Huit personnes sont présentes.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, Monsieur Pierre Daigneault déclare la
session ouverte.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Réso2024-07-118

Mardi 2 juillet 2024 (20h00)

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. CORRESPONDANCE**
 - 3.1 Offre d'atelier pour les municipalités du Bas-Saint-Laurent**
 - 3.2 Demande de subvention l'équipe de Trajectoires Hommes**
 - 3.3 Coupure à l'Hôpital de Notre-Dame-du-Lac**
 - 3.4 Demande Cercle de fermières**
- 4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 3 juin 2024
et 17 juin Rapport financier 2023**
- 5. ACCEPTATION DES COMPTES DU MOIS**
- 6. HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE**
- 7. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 8. TRAVAUX PUBLICS (VOIRIE)**



- 8.1 Vente Grille à Sable
- 8.2 Simetech pour ponceaux
- 8.3 Prix pelle MB Excavation Inc.
- 8.4 Abrasif (03/8)
9. AQUEDUC ET EAUX USÉES
- 9.1 Suivi Problème d'eau
10. LOISIRS-TOURISME
- 10.1 DSG Demande de permis accessoire pour vendre de l'alcool
11. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
12. URBANISME DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
13. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
- 13.1 Demande d'avoir un montant par semaine pour la tonte de la pelouse
14. AFFAIRE NOUVELLE
- 14.1 Condoléances
15. VARIA
16. PÉRIODE DE QUESTIONS
17. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

EN CONSÉQUENCE SUR UNE PROPOSITION DE Carole Viel.
IL EST RÉSOLU à l'unanimité du conseil QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

ADOPTÉE

3. CORRESPONDANCE

La directrice générale/ greffière trésorière dépose dix documents d'information aux membres du conseil.

3.1 Offre d'atelier pour les municipalités du Bas-Saint-Laurent

Afin de favoriser l'inclusion sociale de ces personnes, l'APHV-BSL nous offre gratuitement un atelier abordant l'inclusion sociale chez les personnes handicapées visuelles.

Cet atelier permettra de : Démystifier la déficience visuelle ;

Informar la population sur les comportements qui favorisent de bonnes relations avec les personnes handicapées visuelles ;

Démontrer l'importance de l'accès à l'information ;

Expérimenter certaines réalités des personnes handicapées visuelles

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour fixer une date de rencontre, communiquer avec Sarah Thériault.

Personne dans le conseil ne participe. Nous allons mettre l'annonce sur la page Facebook de la municipalité pour savoir s'il y a quelqu'un d'intéressé.

3.2 Demande de subvention l'équipe de Trajectoires Hommes

Un organisme communautaire sans but lucratif travaillant auprès d'hommes en difficultés ; Trajectoires Hommes du KRTB offre un service d'accueil, d'aide et de support pour tout homme voulant changer, et ce, depuis 1992.

Cependant, pour que Trajectoires Hommes du KRTB puisse continuer à venir en aide à ceux-ci, nous avons besoin de soutien financier, c'est pourquoi nous sollicitons votre aide et votre soutien.

Il est proposé par Réjean Albert et résolu à l'unanimité du conseil de ne pas faire un don de pour l'organisme.

ADOPTÉE

Réso2024-07-119



3.3 Coupure à l'Hôpital de Notre-Dame-du-Lac

Réso2024-07-120

ATTENDU QUE la population du Témiscouata est confrontée à des bris de services de soins de santé récurrents à l'Hôpital de Notre-Dame-du-Lac ;

ATTENDU QUE cette situation se reproduit régulièrement depuis quelques années, et qu'aucune solution durable n'a été trouvée pour résoudre le problème ;

ATTENDU QU'en raison d'une pénurie de personnel, le service d'obstétrique de l'Hôpital de Notre-Dame-du-Lac sera complètement fermé durant la saison estivale 2024, à compter du 24 juin jusqu'au 9 septembre, forçant ainsi les patientes enceintes à se déplacer à Rivière-du-Loup ;

ATTENDU QUE la durée importante de ce bris de services laisse présager une fermeture permanente de ce département à l'automne 2024 ;

ATTENDU QUE les professionnels en soins qui vivent quotidiennement la diminution des services sur le terrain (personnel réduit, fermetures de lit, coupures budgétaires, etc.) sont également très inquiets de la situation ;

ATTENDU QUE les problèmes récurrents de notre système de santé ont un impact sur la rétention de personnel et la profession, ainsi que sur l'attractivité des jeunes familles qui souhaitent s'installer dans la région;

ATTENDU Qu'à maintes reprises dans le passé, les élu(e)s ont signifié leurs inquiétudes quant à la découverte des soins offerts à la population et de leur centralisation vers les plus grandes villes ;

ATTENDU QUE les ruptures de services privent la population des services essentiels auxquels elle a droit et contribuent à la dévitalisation de notre région ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Armelle Kermarrec et résolu unanimement :

1. DE demander au CISSS Bas-St-Laurent de revoir sa décision en rétablissant le service d'obstétrique à l'Hôpital de Notre-Dame-du-Lac le plus rapidement possible ;
2. DE demander la formation d'un comité d'action « terrain » où les divers intervenants pourront proposer des pistes de solution concrètes afin de résoudre la situation à court, moyen et long terme ;
3. D'interpeller le ministre de la Santé pour le déploiement d'une équipe volante nationale au Témiscouata afin de combler les besoins en personnels ;
4. DE demander l'intervention de notre députée Mme Amélie Dionne, afin qu'elle participe activement à la démarche de résolution de ce problème récurrent pour le bien de la communauté témiscouataine ;
5. QUE la présente résolution soit acheminée au Dr Jean-Christophe Carvalho, président-directeur général du CISSS Bas-Saint-Laurent, à M. Christian Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux, et à Mme Amélie Dionne, députée de Rivière-du-Loup-Témiscouata.

ADOPTÉE



3.4 Demande Cercle de fermières

Réso2024-07-121

Présentement, le Cercle de Fermières d'Auclair compte des membres des paroisses d'Auclair, de Lejeune, des Lots-Renversés et de St-Juste-Du-Lac, c'est pourquoi elles ont choisi de modifier leur nom pour Cercle de Fermières du JAL le cercle de Fermières possède un local de tissage à Auclair. Il offre aussi des cours d'artisanat de toutes sortes. Plusieurs de leurs membres se sont spécialisées dans d'autres domaines : le tricot, le cuir, la fabrication de cartes, le vitrail et beaucoup d'autres travaux manuels. C'est pourquoi nous avons besoin de vous pour offrir un autre local.

Celui-ci servira aux travaux de couture. Des formations y seront aussi offertes.

Il est proposé par Marguerite Albert et résolu à l'unanimité du conseil de rendre accessible le local (chambre) dans le centre des loisirs. Quand le centre est ouvert l'hiver (patinoire) faire une entente avec les responsables, car le centre passe en premier. Aussi faire une lettre d'appui au Cercle de Fermières pour leur changement de nom.

ADOPTÉE

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX LE 3 juin 2024 et celui du 17 juin Rapport financier 2023

Réso2024-07-122

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 juin 2024, ainsi que le procès-verbal de la séance spéciale du 17 juin Rapport financier 2023 ont été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Fernand Albert et résolu à l'unanimité des conseillers présents : d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2024, ainsi que la séance spéciale du 17 juin 2024 du Rapport financier 2023.

ADOPTÉE

5. ACCEPTATION DES COMPTES DU MOIS

Réso2024-07- 123

ATTENDU que la directrice générale, greffière trésorière a présenté aux membres du conseil le rapport des dépenses autorisées durant le mois dernier ;

EN CONSÉQUENCE SUR UNE PROPOSITION de Fernand Albert. IL EST RÉSOLU à l'unanimité QUE le conseil approuve le rapport des dépenses au 2 juillet 2024, totalisant 109 432.93\$

QUE ces documents étant annexés et faisant partie intégrante de ce procès-verbal.

ADOPTÉE

6. HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

Rien

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE



8. TRAVAUX PUBLICS

8.1 Vente Grille à Sable

Réso2024-07-124

Nous avons reçu une offre pour la grille en fer que le conseil avait résolue à la dernière séance résolution 2024-06-105 d'envoyer au vieux fer. L'offre est de 50\$ (cinquante dollars) proposé par Francis Lagacé.

Il est proposé par Réjean Albert et résolu à l'unanimité du conseil d'accepter l'offre.

ADOPTÉE

8.2 Simetech pour ponceaux

Réso2024-07-125

Considérant que plusieurs (4) ponceaux seraient à faire nettoyer. Il est proposé par Armelle Kermarrec et résolu à l'unanimité du conseil de faire venir Simetech pour nettoyer les ponceaux.

ADOPTÉE

8.2 Prix pelle : MB Excavation Inc.

Nous avons reçu les prix pour la pelle JD35 4 tonnes, ainsi que pour la pelle JD 210GLC de MB Excavation Inc. La municipalité fera l'appel de soumission à cette entreprise aussi.

8.3 Abrasif (03/8)

Réso2024-07-126

Considérant que le ministère n'accepte pas l'analyse;

Considérant que Joseph Dumont a 900 tonnes d'abrasifs et que son analyse est conforme et d'accepter par le Ministère.

Il est proposé par Patrice Dubé et résolu à l'unanimité du conseil d'accepter le prix de 30\$ la tonne plus la redevance MRC de 0.68¢ la tonne plus taxes, plus l'employé. Dans ce prix la livraison est comprise.

ADOPTÉE

9. AQUEDUC ET EAUX USÉES

9.1 Suivi problème d'eau

Les fuites ont été trouvées et réparées sur le réseau. Ce que la technicienne en eau nous a fait savoir est que la distribution est revenue à la normale.

10.LOISIRS-TOURISME

10.1 DSG Demande de permis accessoire pour vendre de l'alcool

Suivi à la prochaine rencontre

11.SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Aucun point



12.URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Rien

13.ADMINISTRATION GÉNÉRALE

13.1 Demande d'avoir un montant par semaine pour la tonte de la pelouse

Réso2024-07-127

Il est proposé par Réjean Albert et résolu à l'unanimité du conseil d'augmenter le salaire de 0.50\$ de l'heure et lui donner la possibilité de faire d'autres travaux pour augmenter les heures.

ADOPTÉE

14.AFFAIRES NOUVELLES

14.1 Condoléances

À la suite du décès de monsieur Gabriel Saint-Pierre. La municipalité offre leurs plus sincères condoléances à Francis Lagacé (chef pompier) lors du décès de son beau-père.

15.VARIA

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions se déroule comme à l'habitude, quelques citoyens posent des questions et émettent des commentaires. Monsieur Pierre Daigneault, Maire, prend le temps de répondre aux questions et commentaires émis.

Plusieurs questions ont été posées

Début : 20h30 Fin : 20h50

17.CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Réso2024-07-128

SUR UNE PROPOSITION DE Marguerite Albert
IL EST RÉSOLU à l'unanimité du conseil QUE cette séance ordinaire soit levée à 20h52.

ADOPTÉE

Je, Pierre Daigneault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »

Pierre Daigneault
Maire

Claudine Castonguay
Directrice générale